

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 664
N/REF : 1/07/2025 50H33 C:002560 I:01293
V/REF : CTTW.0032065

**SDC 'Tours Hippodrome'
C/O REGIE DE L'OPERA
50/54, COURS LAFAYETTE
CS 53421
69421 LYON CEDEX 03**

V/REF.IMM. 1.003202078101
IMMEUBLE : TOURS HIPPODROME
1, RUE BONNET
104 A 114 BD DU 11 NOVEMBRE
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 13 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GAINES VIDE ORDURES

MOTIF : A PLANNIFIER DE PREFERENCE LE MARDI MATIN.
: Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : Mme A.C. CHAGNON

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménageres, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 2 GAINES VIDE-ORDURES DE 13 NIVEAUX,
2 RECEPTACLES, 24 VIDOIRS, 17 CONTAINERS DE 240 LITRES

NOTRE INTERVENTION LE 01/10/2025

OBSERVATIONS : JN LGESTION EMAIL en CC le 02/09/25 a 12H00 nadine.lhermine@regiedelo

JN LGESTION Email envoyé le 02/09/25 a 12H00 Mme A.C. CHAGNON

NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS AVONS PREVU LE 04/09 MATIN POUR EFFECTUER
LE NETTOYAGE SELON NOTRE CONTRAT SANS RDV CAR LE TELEPHONE DE LA
GARDIENNE EST SUR REPONDEUR MALGRE DE NOMBREUX APPELS

VEUILLEZ NOUS COMMUNIQUER UN CONTACT SUR PLACE POUR NOUS DONNER LES
ACCES

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Nettoyage 2 Gaines V.O/Containers	1	505,26	505,26
1,00	Remise a titre commercial 10%	1	10,00%	-50,52
TOTAL H.T.				454,74
T.V.A. a 10,00%				45,47
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>500,21</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.